

**Objet : AVIS PRÉALABLE – Le 1 août 2024 – Date du lancement de l'appel de propositions 2024-2025 pour le financement de projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)**

Bonjour,

Le **1 août 2024**, le gouvernement du Canada lancera l'appel de propositions (AP) annuel 2024-2025 pour des projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) partout au Canada. Ce programme est offert par Emploi et Développement social Canada (EDSC).

**Veuillez noter que le formulaire de demande de financement en ligne et la page *Préparer une demande* seront seulement disponibles sur la [Page de financement du PNHA](#) à compter du 1 août 2024. Il est important de noter que vous pourrez seulement présenter votre demande après le lancement officiel de l'AP.**

Les organismes auront **six semaines** pour remplir et présenter leur demande, soit du **1 août au 12 septembre 2024 à 15 h, heure avancée de l'Est (HAE)**. Pour plus de renseignements sur le programme, veuillez visiter la [Page du PNHA](#).

Votre projet devra répondre à tous les critères suivants :

- il ne doit pas durer plus de 52 semaines;
- le montant demandé ne peut excéder 25 000 \$;
- le projet doit répondre à au moins un [objectif du programme](#);
- les aînés dirigeront la planification ou la prestation de ces services ou y joueront un rôle essentiel;
- le projet doit chercher à profiter aux aînés et aux communautés; et
- le rapport coût-efficacité du projet doit être démontré.

Les projets doivent répondre à au moins un des objectifs suivants du programme:

- promouvoir le bénévolat auprès des aînés et des autres générations;
- faire participer les aînés au sein de la collectivité à titre de mentors auprès d'autres personnes;

- accroître la sensibilisation à la maltraitance envers les aînés, y compris à l'exploitation financière;
- appuyer la participation sociale et l'inclusion des aînés; et
- fournir une aide à l'immobilisation pour des projets ou des programmes communautaires nouveaux ou existants, destinés aux aînés.

Les organismes seront invités à demander un financement pour des projets qui soutiennent les priorités nationales 2024-2025 du programme :

#### Priorité 1 : Favoriser le vieillissement en santé

- Lutter contre l'isolement social, notamment en appuyant la littératie numérique des aînés;
- Lutter contre l'âgisme; et
- Favoriser la santé mentale et les aînés atteints de démence.

#### Priorité 2 : Prévenir la maltraitance envers les aînés

- Prendre des mesures visant à réduire les crimes et autres méfaits envers les aînés, y compris la maltraitance envers ces derniers; et
- Élaborer du matériel éducatif pour prévenir les pratiques sans scrupules, les fraudes financières et les escroqueries chez les aînés.

#### Priorité 3 : Célébrer la diversité et promouvoir l'inclusion

- Promouvoir le mentorat intergénérationnel et la mobilisation;
- Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et contribuer à assurer une meilleure qualité de vie aux aînés autochtones; et
- Collaborer avec diverses communautés, notamment en desservant les membres des groupes vulnérables suivants: les personnes à faible revenu; les personnes autochtones (premières nations, inuit et métis); les membres de la communauté 2ELGBTQIA+; les personnes noires ou les membres

de communautés racisés; les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM); les personnes en situation de handicap; les immigrants ou nouveaux arrivants; les personnes vivant en milieu rural ou éloigné; les personnes à risque élevé d'être isolé socialement dû à des facteurs comme étant un aidant naturel ou vivant seul; les anciens combattants.

#### Priorité 4 : Appuyer la sécurité financière

- Aider les aînés à consulter et à accéder aux services de prestations du gouvernement et leur offrir du soutien pour produire leurs déclarations de revenus; et
- Soutenir l'autonomie financière des aînés.

De plus, des sessions d'information régionales seront organisées pour donner un aperçu de la procédure de présentation de demande. Vous pouvez y participer en ligne ou par téléconférence. Si vous êtes intéressé(e) à participer ou pour toutes autres questions, contactez le [bureau du programme Nouveaux Horizons pour les aînés](#) le plus près de chez vous. Pour obtenir de l'aide concernant un problème technique avec le SELSC, veuillez communiquer avec le Centre de services aux employeurs sur le [site Web des SELSC](#).

Nous vous encourageons à suivre *Aînés au Canada* sur [Facebook](#) et [X](#) ou à accéder à [canada.ca/aînés](#) pour obtenir les renseignements les plus récents sur les prestations, les programmes et les initiatives offerts aux aînés. De plus, nous vous demandons de bien vouloir commenter, aimer et partager notre contenu afin de faire connaître l'AP des projets communautaires 2024-2025 du PNHA et les annonces importantes concernant les aînés. Pour vous joindre à la conversation, utilisez [#AînésAuCanada](#).

[Soyez avisé des occasions de financement offertes par Emploi et Développement social Canada \(EDSC\)](#) en vous abonnant afin de recevoir des notifications par courriel. Pour recevoir des mises à jour régulières du ministre du Travail et des Aînés, [inscrivez-vous ici](#).

Cordialement,

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)